



La Dépêche du Midi

Edition Toulouse – 4 mai 2010

Quotidien • 225 072 exemplaires

emploi

À bout de force, Didier Mangel cesse sa grève de la faim

TOULOUSE/Après 14 jours de grève de la faim, Didier Mangel a été victime, dimanche après-midi, d'un malaise qui l'a contraint à mettre un terme à sa grève de la faim. Le fondateur d'AVS, une entreprise de portage salarial qui emploie 32 salariés à Toulouse avait cessé de s'alimenter le 19 avril pour protester contre la disparition programmée du portage salarial pour les artisans et les travailleurs manuels inscrite dans le cadre de la loi de modernisation du droit du travail. Cette réorganisation du secteur devrait se traduire, selon Didier Mangel, par la perte de 25 000 emplois portés, et leur transfert automatique dans l'escarcelle des agences d'Intérim.

Atteint d'une grave dégénérescence neuro-musculaire évolutive, Didier Mangel se déplace depuis 17 ans en fauteuil roulant. Selon son médecin, son refus de s'alimenter risquait d'entraîner une destruction irrémé-



Didier Mangel dans les locaux de l'entreprise AVS/Photo DDM M. L.

diable de sa masse musculaire déjà mise à mal par la maladie. Hier après-midi, à l'heure où le Prisme qui regroupe les professionnels de l'intérim et les syndicats de salariés devaient signer l'accord officialisant la fin du portage pour les travailleurs manuels, Didier Mangel refusait

de s'avouer vaincu. « J'ai arrêté ma grève de la faim parce que j'ai eu un malaise devant mes enfants. Mais nous allons lancer de nouvelles actions avec le collectif car il n'est pas concevable de licencier 25 000 personnes », expliquait-il.

B. Dv.